

**PREFETE DE L'AVEYRON**

**AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETES PUBLIQUES CONJOINTES**

-----

**Projet d'aménagement du carrefour des routes départementales n° 992 et n° 73  
sur la commune de SAINT-GEORGES DE LUZENCON (12100)  
à la demande du conseil départemental de l'Aveyron**

Le public est informé que des enquêtes publiques conjointes, d'une durée de seize jours consécutifs, se dérouleront du **mercredi 3 octobre 2018 à 9h00 au jeudi 18 octobre 2018 à 18h00**, dans la commune de SAINT-GEORGES DE LUZENCON (12100) à la demande du conseil départemental de l'Aveyron. Ces enquêtes concernent :

- I - une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique,
- II - le déclassement d'une portion de la route départementale n° 73,
- III - une enquête parcellaire en vue de désigner avec exactitude les propriétaires et les immeubles concernés par cette opération.

Pendant ce délai, les dossiers relatifs à ces enquêtes seront déposés à la **mairie de SAINT-GEORGES DE LUZENCON située 10, rue des Bales (12100)** afin que le public puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le dossier concernant l'enquête préalable à l'utilité publique et le déclassement d'une portion de la route départementale n°73 sera également consultable sur le site internet des services de l'État en Aveyron « [www.aveyron.gouv.fr](http://www.aveyron.gouv.fr) » à la rubrique publications – consultations – enquêtes publiques en cours.

Pendant ce même délai, des observations sur l'utilité publique de l'opération et du déclassement de la portion de la RD n° 73 pourront être consignées par toute personne intéressée :

- directement sur les registres d'enquêtes ouverts à cet effet à la mairie de SAINT-GEORGES DE LUZENCON établis sur des feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, ou être adressées par correspondance à l'intention du commissaire enquêteur à la mairie de SAINT-GEORGES DE LUZENCON- 10, rue des Bales – 12100 - lesquelles seront annexées aux registres ;

- par voie numérique à l'adresse courriel dédiée "[pref-enquete-rdstgeorges@aveyron.gouv.fr](mailto:pref-enquete-rdstgeorges@aveyron.gouv.fr)".

- oralement lors des permanences tenues par Madame Elisabeth MAGNAN en sa qualité de commissaire enquêteur qui se tiendra à la disposition du public à la **mairie de SAINT-GEORGES DE LUZENCON** dans le cadre de l'enquête d'utilité publique et du déclassement de la voirie départementale étant précisé que l'enquête parcellaire est une procédure exclusivement écrite. Les permanences se tiendront les :

- mercredi 3 octobre 2018 de 9 h à 12 h
- samedi 13 octobre 2018 de 9 h à 12 h
- jeudi 18 octobre 2018 de 15 h à 18 h

Ne pourront être pris en compte que les observations consignées sur le registre ou parvenues par courrier postal ou numérique avant l'heure de clôture des enquêtes, soit au plus tard le **jeudi 18 octobre 2018 à 18h00**.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, relatifs à chacune des enquêtes, seront transmis à la préfète dans le délai d'un mois à compter de la clôture de celles-ci.

Ces documents seront tenus à la disposition du public à la mairie de SAINT-GEORGES DE LUZENCON, sur le site internet des services de l'État en Aveyron et à la préfecture de l'Aveyron (auprès du bureau de l'environnement et du développement durable) pendant un an à compter de la date de clôture des enquêtes.

Fait à Rodez, le 21 août 2018

Pour la préfète et par délégation  
la secrétaire générale

Michèle LUGRAND